

**PORTANT
COMPOSITION DE JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu la Loi n°2016-1088 du 8 août 2016,

Vu le Code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au Diplôme National de Master,

Vu l'Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

ARRETE

Article 1 :

La composition du jury de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour l'obtention d'un master de l'UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines comme suit :

Master

Mention : Création littéraire

Parcours : Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales

Membres du jury

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Michel JAMES, PRAG

Leisha LECOINTRE, PRAG

Nelly CHABROL-GAGNE, MCF

Françoise LAURENT, PR

Valérie CUSSAGUET, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU

Pierre-Michel LLORCA, PU

Fabienne DAUVERGNE, PRAG

David DESRIMAIS, Professionnel

Véronique THABUIS, Professionnel

Membres invités :

Jessica CARBONI, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Master
Mention : Direction de projets ou établissements culturels
Parcours : Accompagnement culturel et touristique des territoires

Membres du jury

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Michel JAMES, PRAG

Raphaël BERTHOLD, MCF

Pascal DESMICHEL, MCF

Magalie VASSET, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU

Pierre-Michel LLORCA, PU

Membres invités :

Jessica CARBONI, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Master
Mention : Direction de projets ou établissements culturels
Parcours : Action culturelle et artistique

Membres du jury

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Michel JAMES, PRAG

Cyril TRIOLAIRE, MCF

Sylvia COURTY, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU

Pierre-Michel LLORCA, PU

Membres invités :

Jessica CARBONI, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Master
Mention : Direction de projets ou établissements culturels
Parcours : Métiers du livre et médiation numérique

Membres du jury

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Michel JAMES, PRAG
Françoise LE BORGNE, MCF
Lamia BADRA-BELAZIZ, MCF
Delphine FANGET, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU
Pierre-Michel LLORCA, PU
Isabelle ROUQUET, Professionnel

Membres invités :

Jessica CARBONI, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Master
Mention : Gestion des territoires et développement local
Parcours : Dynamique territoriale et aménagement rural

Membres du jury

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Michel JAMES, PRAG
Salma LOUDIYI, MCF
Laurent RIEUTORT, PU
Mohamed CHAHID, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU
Pierre-Michel LLORCA, PU
Laurent BONNARD, Professionnel
Séverine BARBAT, Professionnel

Membres invités :

Jessica CARBONI, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)
Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Master
Mention : Histoire, civilisations, patrimoine
Parcours : Histoire, histoire de l'art et archéologie

Membres du jury

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Michel JAMES, PRAG

Vincent FLAURAUD, MCF

Olivier BRUAND, PR

Cécile NORE, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU

Pierre-Michel LLORCA, PU

Catherine CARDINAL, PR

Philippe DELEMARRE, Professionnel

Stéphane LAISNE, Professionnel

Membres invités :

Jessica CARBONI, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Master
Mention : Sciences du langage
Parcours : Linguistique, didactique des langues et des cultures,
français langue étrangère et seconde

Pierre-Jean MARESCAUX, Président du jury, MCF

Michel JAMES, PRAG

Damien CHABANAL, PR

Anne-Laure FOUCHER, PR

Grégory DOUET-LASNE, Professionnel

Suppléants :

Jean-Pierre AGUER, PU

Pierre-Michel LLORCA, PU

Christine RODRIGUES-BLANCHARD, MCF

Claire BERTHONNEAU, Professionnel

Membres invités :

Jessica CARBONI, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Nathalie FLEURY, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Gaëlle LORQUET, conseillère VAE (invité : avis consultatif)

Article 2 :

L'arrêté 2018-510 est abrogé.

Article 3 :

Le Directeur Général des services de l'Université Clermont Auvergne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 08/02/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne


Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

11 FEV. 2019

- Publié le

11 FEV. 2019

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.